



Sommaire : L'Ouest veut toujours vivre...

Edito

T. Gourlay.....p.1

Comité régional Bretagne du 2 février 18.....p.2

Activité Cgt en Territoire le jeudi 15 mars 18 (56)p.2/3

Réfléchir et construire ensemble.....p.3/4

Journées de mobilisations

*** 8 Mars** : Journée pour les droits des femmes, pour l'égalité professionnelle

(questionnaire en ligne à l'aide du flash code)



15 mars : Journée unitaire de mobilisation pour les retraités et de grèves pour le personnel des Ehpad

22 Mars : Journée unitaire de grève dans la fonction publique, journée de grève chez les cheminots

Il y a 50 ans, à cette période en France, murissaient les germes d'une grande mobilisation qui allait permettre des conquêtes sociales importantes.

Le mécontentement avait permis de fédérer un mouvement des salariés, qui, avec les étudiants et les paysans, restera dans notre histoire comme un moment structurant des rapports sociaux, puisque depuis ce temps, la section syndicale d'entreprise est reconnue et a permis de gagner des avancées sociales au sein des entreprises en renforçant les conventions collectives.

La Bretagne a joué aussi sa partition avec une spécificité, la volonté de conquérir des activités nouvelles, des emplois, des garanties collectives.

L'Ouest veut vivre en 1968, l'Ouest veut vivre encore en 2018 !

Les ordonnances gouvernementales, les lois successives de ces dernières années ont modifié considérablement la relation au travail. Avec l'accélération de la précarité, celle de la destruction des droits et des garanties collectives créent aujourd'hui beaucoup plus d'inégalités qu'elles ne génèrent de satisfaction.

Les mobilisations dans le secteur de la santé et les territoriaux autour des Ehpad, et plus largement dans les services publics, allant parfois jusqu'à de longues grèves comme à la Poste de Carhaix en décembre, où dans un bureau à Rennes en ce moment, l'exaspération des retraités, une mutation industrielle qui s'accompagne de plans importants de licenciements,... sont autant d'éléments pour tisser des liens et transformer le mécontentement en force d'exigence d'emplois, de meilleures conditions de travail, de sécurité au travail et dans la vie.

50 ans, c'est aussi le temps pour changer d'ère, pour changer les lieux de décision, pour redessiner la carte administrative.

La métropolisation a fait son apparition en accélérant la désertification des zones rurales et accentuant la concurrence entre les territoires. Ce ne sont plus la complémentarité ni l'égalité qui régissent les décisions, ce sont les priorités fi-

nancières et les politiques d'austérité qui sont à l'œuvre avec comme conséquence une paupérisation qui se développe aussi vite que les fortunes des milliardaires.

La décision de la conférence régionale de juin 2016 de dessiner la Bretagne à partir de nos aspirations et nos besoins, dans les domaines économiques, sociaux, environnementaux, sont plus que jamais à l'ordre du jour alors que les collectivités territoriales tentent de se faire entendre face au gouvernement qui remet en cause une accessibilité pour la Bretagne.

Il nous appartient, dans chaque entreprise, service, localité de réunir nos exigences pour construire une dynamique revendicative qui articule les exigences de réponses immédiates et les perspectives durables pour vivre et travailler dans la région.

Cette région appartient aussi aux salariés, ils doivent se faire entendre pour inscrire, dans le futur, la dimension sociale qu'eux seuls peuvent apporter.

Le territoire peut être un levier pour les revendications, l'emploi, l'industrie et les services publics à la condition de mettre en commun l'ensemble de nos exigences pour en faire un bien commun, porté par toutes et tous.

Les Journées de mobilisations * qui s'annoncent, sont autant de temps forts qui doivent contribuer à structurer un mouvement fort et durable pour gagner et faire évoluer les futures conquêtes sociales du 21^{ème} siècle.

C'est en tout cas l'ambition que se donnent les professions et les Unions Départementales de Bretagne en se réunissant avec les Unions Locales le 15 mars prochain pour renforcer nos capacités de mobilisation et de conquêtes sociales par la construction d'un vaste plan de travail avec les syndicats, pour les salariés, les retraités et les demandeurs d'emploi.

Thierry Gourlay
Secrétaire Régional
du Comité Régional Bretagne

Site Internet : www.cgt-bretagne.fr
mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication : **Thierry GOURLAY**
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992
Bimensuel - 0,15€

Comité Régional Bretagne CGT, le 2 février 2018

La réunion du Comité régional s'est déroulée le 2 février dernier en présence des Unions Départementales et de onze professions. Cette ren-

contre a permis de franchir une étape dans la mise en commun et de valider un plan de travail pour faire du territoire un levier pour les mobilisa-

tions et les conquêtes sociales.

Le second point à l'ordre du jour concernait la formation syndicale.

Au niveau confédéral, le nombre de stagiaires est en hausse continue depuis 2013.

1 126 camarades formés en 2017 sur la région Bretagne, soit 3 658 journées stagiaires.

Ces chiffres doivent nous engager à aller plus loin, à faire de la formation syndicale un enjeu.

La formation syndicale doit être avant tout le fruit d'une réflexion, d'échanges, de débats.

Nous avons également besoin, sur ce sujet, de travailler ensemble, territoires et professions. Cela doit se traduire par un renforcement du collectif régional avec des professions pour favoriser le développement de la formation syndicale.

Cela implique aussi de modifier nos pratiques en mutualisant davantage nos formateurs, et en donnant plus de lisibilité aux formations organisées

Formation syndicale : créer du collectif

par les professions, à travers l'offre de formation régionale...

Croiser nos points de vue, partager nos expériences, n'enlève en rien la responsabilité de chaque organisation.

Il s'agit de mettre en cohérence l'action revendicative que nous avons choisie de mener sur la région et l'offre de formation.

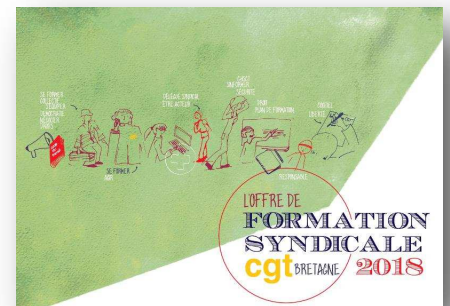
En s'attaquant à la formation syndicale par le biais de son financement, en initiant des formations communes avec les employeurs, le gouvernement nous adresse un message clair.

Nous avons à porter nos ambitions revendicatives en matière de formation syndicale sous un autre angle que celui de la réduction des droits.

Pour être au plus près de nos syndiqués, la formation syndicale doit évoluer.

La nouvelle offre de formation syndicale générale de la Confédération va nous amener à travailler différemment.

Il nous faut poursuivre les échanges sur toutes ces questions et mettre en application les décisions que nous avons prises lors du dernier Comité Régional.



Brochure 2018 disponible sur www.cgt-bretagne.fr

L'activité Cgt en Territoire.

Des enjeux qui nécessitent des "bougés"

Jeudi 15 mars - 9 heures / 17 heures

salle des fêtes à Saint Thuriau (56)

Avec la participation de :

Bruno Bouvier, Activité Cgt en Territoire de la Cgt

Frédéric Biroben, Vie syndicale de la Cgt

Pourquoi organiser cette journée d'étude ?

Les réformes de l'Etat et les réorganisations territoriales en cours bousculent les périmètres territoriaux ainsi que les compétences des collectivités.

Ces évolutions modifient de manière considérable les capacités d'intervention de la CGT en leur Direction. De nouveaux lieux d'intervention pour la prise en compte des revendications des salariés se construisent, se substituant ou se rajoutant, aux instances déjà existantes.

Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir sur ces réor-

ganisations, ces évolutions font désormais partie du paysage institutionnel et constituent autant de lieux de décisions qui vont impacter la vie des salariés et des territoires. Cette situation se pose aussi en terme de rapport de force à construire pour de nouvelles conquêtes sociales sur les territoires.

Le bureau du Comité Régional du 3 novembre 2017 a décidé de tenir une journée d'appropriation et de connaissance sur ces évolutions et les enjeux qui en découlent pour la CGT.

L'activité Cgt en Territoire

Jeudi 15 mars 2018

A qui s'adresse cette journée ?

- Aux Membres des CE d'UD 22 – 29 – 35 – 56
- Aux animateurs des secteurs professionnels régionaux pour transmission à leur collectif d'animation
- Aux Secrétaires Généraux d'Unions Locales
- Aux mandatés CGT dans les CTEFP et les Conseil de Développement

Que signifie...?

Métropolisation, Schémas régionaux, EPCI, Pays, Communauté d'agglomération, Décentralisation, Transfert de compétences, Contractualisation, Démocratie participative, Centralisme, Pacte girondin, République, Commune nouvelle, Dialogue social territorial,....

Autant de mots qui s'inscrivent dans notre quotidien et qui modifient en profondeur le fonctionnement de la République avec des conséquences pour les populations.

Les salariés, tant dans les services de l'Etat que dans la sphère privée, sont impactés par ces modifications sociales, de même que l'économie.

Cette journée d'étude s'inscrit dans une démarche d'appropriation de connaissance tant sur l'environnement administratif que sur les moyens pour la Cgt de se renforcer.

Elle doit le faire avec des forces nouvelles dans les entreprises, sur les lieux de travail pour renforcer une capacité d'intervention pour gagner à tous les niveaux en usant de toutes les formes de mobilisations.

Quels seront les thèmes abordés ?

- Réflexion autour des évolutions institutionnelles en cours qui modifient les périmètres et les compétences des collectivités et les enjeux pour la CGT.
- Présentation du plan confédéral de syndicalisation et de redéploiement dans le cadre des élections professionnelles avec la volonté d'aboutir à des plans de travail co-élaborés territoires-professions.

Une présentation des propositions du CRB pour renforcer la formation syndicale sera faite.

↳ Cette journée s'inscrit dans la construction d'un plan de travail régional sur l'activité CGT en territoire en lien avec les décisions et la préparation des congrès à venir dont le 52^{ème} congrès de la Cgt.

↳ La préparation de ce congrès qui se tiendra en mai 2019 a été officiellement lancé lors du comité confédéral de la Cgt les 6 et 7 février dernier.

↳ L'activité de la Cgt en territoire y est inscrite puisqu'est engagé un vaste chantier dans les mois à venir pour travailler ensemble sur le « qui fait quoi » dans la Cgt.

Quelle organisation, quel plan de travail ?

Cette formule révèle la nécessité et l'urgence de la Cgt de redéfinir collectivement le rôle de chacune de ses structures et de ses outils, en partant du syndicat.

Toute la Cgt doit s'impliquer dans le débat pour faire la Cgt du 21^{ème} siècle, tant dans les territoires que dans les professions, qui doivent articuler leurs actions et réflexions pour s'engager concrètement vers la confédéralisation de notre activité syndicale à tous les échelons.

Le Comité Régional Cgt, composé des Unions Départementales et des professions, propose d'inscrire dans l'agenda de nos organisations des temps partagés de préparation de ce 52^{ème} congrès pour travailler les « bougés » à mettre en œuvre.

Dans un premier temps, la rencontre du 15 mars devra nous aider à identifier « le monde dans lequel on vit et on travaille » pour réfléchir à notre intervention syndicale et l'organisation des syndicats.

Dans un second temps, en octobre prochain, une rencontre des syndicats sur la région sera organisée afin

d'engager plus largement la dimension de l'activité territoriale de la Cgt.

Ces échanges permettront de préparer ensemble, syndicats, professions et territoires, des rencontres dans les départements dès le début 2019 avec des conférences territoriales des Unions Locales.

Cette cohérence vise à rapprocher les réflexions de l'ensemble des responsables syndicaux pour mieux coordonner les outils et structures de la Cgt et leur donner toute la force nécessaire pour placer la Cgt sur le terrain de la conquête sociale.

Ce plan de travail s'inscrit également dans la nécessité, pour la Cgt, de se déployer vers les salariés dans les entreprises « organisées » et « inorganisées ». Le dernier cycle de représentativité (2013/2016) n'a pas permis à la Cgt de rester première organisation dans le secteur privé.

C'est un déficit évident pour conquérir de nouvelles normes sociales et signifie une faiblesse du rapport de force dont usent activement le patronat et le gouvernement.

L'année 2018 est, à plusieurs titres, essentielle pour établir une représentativité d'un haut niveau pour la Cgt.

D'abord, parce que c'est l'année du scrutin dans les fonctions publiques, scrutin qui a lieu tous les quatre ans.

Ensuite, parce que les ordonnances rebattent les cartes et remettent les compteurs à zéro concernant la représentativité dans le secteur privé au 1^{er} janvier 2018. Ce sont toutes les entreprises qui vont devoir faire ou refaire les élections avant le 31 décembre 2019 pour mettre en place les CSE.

L'ensemble des salariés, hormis les TPE qui voteront en 2020, sont appelés à voter dans ces deux années, et c'est l'ensemble de ces élections qui détermineront la nouvelle représentativité.

Nous avons devant nous un chantier important, aussi le plan de travail proposé par la confédération, qui sera présenté le 15 mars, est un levier considérable pour faire de la Cgt une force en mouvement dans son temps.

Réfléchir et construire ensemble

Appréhender, échanger, réfléchir, débattre, s'interroger, agir, construire et proposer..

Cette journée thématique du 15 mars 2018 ambitionne le fait que chacun puisse **appréhender** les divers mouvements qui s'opèrent à tous les niveaux, de l'entreprise ou le service, en passant par le lieu de vie, de la commune à la Région, de la Nation à l'Europe, de l'Europe au monde.

Au-delà des dispositifs législatifs déjà en œuvre comme la loi NOTRe, qui de fait réorganise la République en territoire puisque c'est son objet, à ce qui se dessine comme la révision de la Constitution Française prévue cet été, il est primordial **d'échanger** entre militants de la CGT de secteurs et de parcours différents.

La « gymnastique » des différentes stratégies, schémas, contrats -qui font la politique publique- bouleverse certains repères et il n'est pas anormal que nous prenions le **temps de la réflexion**.

Cette journée d'échanges doit, dès lors, être aussi l'occasion de **débattre** ensemble des différentes doctrines et visions des différents acteurs sur les logiques financières, la manière de conduire les politiques publiques, l'orthodoxie européenne du déficit public aux conditions maas-trichtiennes, la logique d'investissements et du fonctionnement, les logiques des plans et grands projets.

Bien évidemment, toute notre réflexion s'opère dans le vaste mouvement des transitions qu'elles soient numériques, écologiques, énergétiques, ...

Là aussi, le rôle et le poids respectifs de différents acteurs seront à examiner puisque c'est trop souvent à l'aune des questions économiques que sont arbitrées les politiques publiques en délaissant les aspects sociaux et les impacts environnementaux.

Chacun est en mesure de vérifier dans sa vie au travail, et en dehors de celui-ci, que c'est bien en fonction des critères de gestion et des choix opérés que les dynamiques profitent, soit à l'intérêt général, soit à des intérêts particuliers.

Le travail qui est proposé pour ce 15 mars est bien celui de **nous réinterroger** sur le temps du diagnostic et celui du projet, sur nos répartitions des tâches et le contrôle de ces dernières comme leur évaluation.

Il s'agira ensemble de se donner les **moyens pour agir** en efficacité puisqu'il faut faire simple pour s'emparer de la complexité du monde.

Ceci doit bien évidemment se faire avec l'état d'esprit de **la construction et de la proposition** pour l'action, c'est d'ailleurs la démarche de la CGT qui est de ce fait mise à l'épreuve.

Mais c'est une décision de notre bien commun : le 51^{ième} congrès confédéral !

Cela nécessite de dépasser certainement des clichés ou des postures pour se concentrer sur ce qui fait sens en veillant à répondre aux réelles aspirations du monde du travail et plus largement aux attentes des citoyennes et citoyens.

Il ne s'agit pas de dépasser les prérogatives du syndicalisme -et plus particulièrement du nôtre- mais bien de faire un lien, ensemble, entre la notion de bassin de vie et de territoire et plus particulièrement des connexions à l'œuvre dans la vie réelle.

C'est d'ailleurs le plus souvent une question d'équilibre qui est posée : vivons-nous une vie épanouie, là où nous vivons ?

De ce fait, la question de la mise en concurrence comme de la « compétition » est interrogée par des systèmes et une politique qui promotionnent l'individualisme.

Ce phénomène est aussi mis à l'épreuve avec celui de la métropolisation et de sa capacité à s'inscrire-ou pas-dans un projet de territoire et de réciprocité avec « son arrière pays ».

Les sujets de débats ne vont certainement pas manquer mais nous avons intérêt à rester dans le cadre proposé pour cette journée militante pour éviter l'éparpillement et la confusion.

La crédibilité de l'action de la CGT se mesure à sa capacité à peser sur les choix tout en imposant une autre grille de lecture de la vie en société.

Nous avons ainsi tout intérêt à garantir nos expressions pluralistes en objectivant le commun puisque c'est bien d'une aventure humaine dont il s'agit.

Et cette aventure, c'est bien évidemment celle de la CGT !

Rendez-vous le 15 mars 18 !